

"Le Parlement reporte le vote de la décharge sur ses dépenses de fonctionnement" dans Bulletin Quotidien Europe (28 avril 2006)

Légende: Le 27 avril 2006, le Parlement européen reporte le vote de la décharge sur ses dépenses de fonctionnement. Le Bulletin Quotidien Europe revient sur les raisons qui motivent ce report.

Source: Bulletin Quotidien Europe. 28.04.2006, n° 9181. Bruxelles: Agence Europe S.A.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/"le_parlement_reporte_le_vote_de_la_decharge_sur_ses_depenses_de_fonctionnement"_dans_bulletin_quotidien_europe_28_avril_2006-fr-65f6d2f5-5568-42f6-ad10-1cca01c730b0.html$

1/2

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

19/09/2012



(EU) PE/Budget 2004 ; Le Parlement reporte le vote de la décharge sur ses dépenses de fonctionnement, le temps de faire toute la lumière sur l'affaire des bâtiments de Strasbourg

Bruxelles, 27/04/2006 (Agence Europe) - Le Parlement européen a décidé le 27 avril de <u>reporter d'environ</u> <u>six mois le vote du rapport de Markus Ferber</u> (CSU) sur la décharge accordée au PE pour l'exécution de ses dépenses de fonctionnement en 2004, le temps de faire toute la lumière sur le dossier de l'achât des <u>bâtiments « Winston Churchill » et « Salvador de Madariaga »</u> qu'il occupe à Strasbourg (EUROPE n 9180). Le PE a suivi, presque à l'unanimité (591 contre 3 et 3 abstentions), la recommandation du rapporteur et de la commission parlementaire du contrôle budgétaire (Cocobu).

Parallèlement, <u>le Bureau du Parlement européen a demandé</u> le 26 avril <u>aux autorités de la ville de Strasbourg la transmission de toutes les informations</u> qui concernent cette affaire, et le président du PE <u>Josep Borrell</u> a écrit au Premier ministre <u>Dominique de Villepin</u> sollicitant l'intervention du gouvernement français afin d'aider à trouver une solution.

Le litige opposant le PE à la ville de Strasbourg <u>concerne le rachat à une société immobilière néerlandaise (SCI-Erasme) des deux bâtiments loués depuis des années au PE par l'intermédiaire de la ville de Strasbourg.</u> Un préaccord avait fixé le prix de la transaction d'achat à 136 millions d'euros (120 millions d'euros pour les bâtiments, plus 16 millions d'euros pour des travaux). Mais, début mars, le PE a appris que, sur ce montant, 29 millions d'euros devaient finir dans la poche de la mairie de Strasbourg. <u>Le PE a immédiatement bloqué la procédure d'achat</u> des bâtiments et <u>menace de ne pas payer les prochains loyers</u> (payés tous les six mois, en janvier puis en juillet). « *Nous devons voir si la ville de Strasbourg reçoit une somme d'argent du Parlement qui diffère de la somme qu'elle transmet au Fonds de pension propriétaire des bâtiments* », a déclaré M. Ferber, lors du débat du 26 avril sur la procédure de décharge.

Lors d'une conférence de presse donnée le 27 avril, le vice-président du PE responsable de la politique immobilière de l'institution, <u>Gérard Onesta</u> (Vert français), a rappelé que le Parlement souhaite acheter depuis longtemps les bâtiments à Strasbourg nouvellement baptisés Winston Churchill et Salvador de Madariaga. Mais le prix demandé à l'époque par le propriétaire (192 millions d'euros) était jugé trop cher par le PE. Le PE paye actuellement un loyer de 10,5 millions d'euros par an pour occuper ces deux bâtiments. A l'automne dernier, la société Erasme a accepté de vendre à 120 millions d'euros (un prix jugé bon par le PE). Mais l'affaire est compliquée, car <u>la société Erasme est propriétaire des bâtiments, mais pas du terrain, qui appartient à la ville de Strasbourg</u>, laquelle est liée à Erasme par un bail emphytéotique. A l'origine, en avril 1979, un accord avait été conclu entre la ville de Strasbourg et la société Erasme, selon laquelle la société privée s'était engagée à construire, mais à rétrocéder gratuitement le bâtiment à la ville en 2047.

En automne dernier, le PE a lancé une procédure d'achat. C'est la mairie qui, depuis le début, loue les bâtiments à Erasme et les sous-loue au PE. « Nous n'avions aucune raison de suspecter que le prix que nous payions à la municipalité de Strasbourg était différent des sommes reçues par Erasme. Nous pensions qu'il s'agissait d'un arrangement administratif, depuis 1979, lorsque la mairie avait fait ce montage financier pour permettre que soit construit le bâtiment », a lancé M. Onesta devant la presse. Après négociation avec la société Erasme, M. Borrell signe le 20 décembre 2005 un accord cadre prévoyant l'achat des bâtiments (au plus tard le 31 mars 2006) pour un montant de 136 millions d'euros. Le contrat prévoit cependant une clause de gratuité du terrain. Le 7 mars 2006, le PE apprend que le conseil municipal de la ville de Strasbourg décide que 29 millions d'euros, sur les 136 millions, doivent revenir à la mairie. Le PE ne comprend pas et n'accepte pas de payer ces compensations. La mairie avance toute une série d'explications (perte de bâtiments qui devaient revenir à la ville, travaux, indemnisation pour la cessation des baux locatifs). « Qui dit indemnisation, dit manque à gagner : s'il y a un manque à gagner, c'est que la mairie de Strasbourg gagnait quelque chose. Vous imaginez donc notre surprise, car, en toute bonne foi, nous n'avions jamais imaginé qu'il y ait pu avoir une différence entre les sommes versées à Strasbourg pour les loyers et la part qui revenait à Erasme », explique M. Onesta. Et lors des discussions récentes avec la mairie, le PE apprend que cette différence est importante. Ensuite, la mairie décide de ne plus donner d'éléments comptables pour expliquer ce surloyer. C'est pourquoi, début avril, le PE décide de rompre l'option d'achat à 136 millions d'euros.

2/2

19/09/2012